

S.02.01.01 - Bilan Actifs

	Valeur Solvabilité II	
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédents du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	28 315
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions – non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	18 832
Obligations d'État	R0140	6 616
Obligations d'entreprise	R0150	12 216
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	9 483
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	404
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	404
Non-vie hors santé	R0290	404
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	344
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	13 801
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	1 285
Autres créances (hors assurance)	R0380	344
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	6 627
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	162
Total de l'actif	R0500	51 282

S.02.01.01 - Bilan Passifs

	Valeur Solvabilité II	
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	9 986
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	9 986
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	7 787
Marge de risque	R0550	2 199
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Other technical provisions	R0730	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	74
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	343
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	11 249
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	26
Autres dettes (hors assurance)	R0840	2 073
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	23 751
Excédent d'actif sur passif	R1000	27 531

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

			Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée										Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
			Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle			
			Co020	Co030	Co040	Co050	Co060	Co070	Co080	Co090	Co100	Co110	Co120	Co130	Co140	Co150	Co160	Co170	Co180		
Provisions techniques calculées comme un tout			R0010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout			R0050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque - Meilleure estimation	Provisions pour primes	Brut	R0060	0	0	0	0	0	0	0	0	0	873	0	-448	0	0	0	0	425	
		Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88	0	-43	0	0	0	0	45
		Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	785	0	-405	0	0	0	0	380
	Provisions pour sinistres	Brut – total	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 198	0	164	0	0	0	0	7 363
		Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	343	0	16	0	0	0	0	359
		Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 855	0	148	0	0	0	0	7 003
		Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 072	0	-284	0	0	0	0	7 787
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 641	0	-257	0	0	0	0	7 384		
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque - Marge de risque			R0280	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 102	0	96	0	0	0	0	2 199	
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques	Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Provisions techniques – Total	Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 174	0	-188	0	0	0	0	9 986	
	Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	431	0	-27	0	0	0	0	404	
	Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 743	0	-161	0	0	0	0	9 582	

S.19.01.01.03 - Sinistres en non-vie

**Sinistres en non-vie
Total activités non-vie**

Année d'accident / année de souscription	Z0010	Année d'accident
--	--------------	------------------

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année de développement

Année	Année de développement											Fin d'année (données actualisées)
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +	
	C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300-C0350	C0360
Précédentes	R0100-R0150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	37		36
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	72			70
N-6	R0190	0	0	0	0	0	162					156
N-5	R0200	0	0	0	0	332						320
N-4	R0210	0	0	0	455							439
N-3	R0220	0	0	437								421
N-2	R0230	0	809									780
N-1	R0240	0	1 610									1 551
N	R0250	3 724										3 591
Total												R0260 7 363

S.23.01.01.01 - Fonds propres

Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué (UE) 2015/35

Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)
 Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires
 Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel
 Comptes mutualistes subordonnés
 Fonds excédentaires
 Actions de préférence
 Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence
 Réserve de réconciliation
 Passifs subordonnés
 Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets
 Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra

Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II

Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II

Déductions

Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers

Total fonds propres de base après déductions

Fonds propres auxiliaires

Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande
 Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel
 Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande
 Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande
 Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE
 Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE
 Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE
 Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE
 Autres fonds propres auxiliaires

Total fonds propres auxiliaires

Fonds propres éligibles et disponibles

Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis
 Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis
 Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis
 Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis

Capital de solvabilité requis

Minimum de capital requis

Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis

Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis

Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
R0010	0	0	0	
R0030	0	0	0	
R0040	9 600	9 600	0	
R0050	0	0	0	0
R0070	0	0		
R0090	0	0	0	0
R0110	0	0	0	0
R0130	17 931	17 931		
R0140	0	0	0	0
R0160	0			0
R0180	0	0	0	0
R0220	0			
R0230	0	0	0	0
R0290	27 531	27 531	0	0
R0300	0		0	0
R0310	0		0	0
R0320	0		0	0
R0330	0		0	0
R0340	0		0	0
R0350	0		0	0
R0360	0		0	0
R0370	0		0	0
R0390	0		0	0
R0400	0		0	0
R0500	27 531	27 531	0	0
R0510	27 531	27 531	0	
R0540	27 531	27 531	0	0
R0550	27 531	27 531	0	
R0580	15 344			
R0600	3 836			
R0620	179%			
R0640	718%			

S.25.01.01.01 - Capital de solvabilité requis — pour les entreprises qui utilisent la formule standard - SCR de base

	Capital de solvabilité requis net	Capital de solvabilité requis brut	Attribution de l'ajustement du FC dû aux FC et aux PAE
	C0030	C0040	C0050
Risque de marché	R0010 2 379	2 281	0
Risque de défaut de la contrepartie	R0020 2 999	2 999	0
Risque de souscription en vie	R0030 0	0	0
Risque de souscription en santé	R0040 0	0	0
Risque de souscription en non-vie	R0050 12 020	12 020	0
Diversification	R0060 -2 802	-2 745	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070 0	0	
Capital de solvabilité requis de base	R0100 14 596	14 556	

S.25.01.01.02 - Capital de solvabilité requis — pour les entreprises qui utilisent la formule standard - SCR

	C0100
Risque opérationnel	R0130 1 131
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140 0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150 -343
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160 0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200 15 344
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210 0
Capital de solvabilité requis	R0220 0
Autres informations sur le SCR	
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440

S.28.01.01**Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance non-vie**

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

	Activités en non-vie
	Résultat MCR _(NL,NL)
	C0010
R0010	863

Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente
 Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente
 Réassurance santé non proportionnelle
 Réassurance accidents non proportionnelle
 Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle
 Réassurance dommages non proportionnelle

	Activités en non-vie	
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
	C0020	C0030
R0020	0	0
R0030	0	0
R0040	0	0
R0050	0	0
R0060	0	0
R0070	0	0
R0080	0	0
R0090	0	0
R0100	0	0
R0110	7 641	20 781
R0120	0	0
R0130	0	14 018
R0140	0	0
R0150	0	0
R0160	0	0
R0170	0	0

S.28.01.01.05**Calcul du MCR global**

MCR linéaire

Capital de solvabilité requis

Plafond du MCR

Plancher du MCR

MCR combiné

Seuil plancher absolu du MCR

Minimum de capital requis

	C0070
R0300	863
R0310	15 344
R0320	6 905
R0330	3 836
R0340	3 836
R0350	2 700
R0400	3 836